

Bécancour, le 23 mai 2014

BAPE Gaz de schiste - MÉMOIRE de Nicole Racine et Gérard Rousseau

307 P NP **DM17**

Les enjeux liés à l'exploration et l'exploitation
du gaz de schiste dans le shale d'Utica des
basses-terres du Saint-Laurent

6212-09-002

Monsieur le président,
Madame la commissaire,
Monsieur le commissaire,

Présentation:

Installés depuis 2008 à Bécancour, nous avons dû nous rendre rapidement à l'évidence que la vie dans un endroit tranquille était en sursis. On entend d'abord parler de travailleurs à l'emploi de compagnies qui font des tests sismiques. Ils démontrent une absence de savoir vivre en envahissant le voisinage sans avertissement. Et ensuite on découvre quel est l'ensemble du problème. Aussitôt que nous avons appris que les États-Unis avaient modifiés les lois de la protection de l'air et de l'eau pour les rendre plus laxistes, nous avons compris l'enjeu. Nous nous sommes bien informés et tenus au courant. Nous ne sommes pas des scientifiques, mais des curieux de la science.

Nous sommes ouvertement opposés au déploiement de cette industrie et depuis plus de quatre ans nous vivons avec cette épée de Damoclès, puisque le premier BAPE n'ayant pu conclure, l'ÉES cherchant l'info et maintenant ce BAPE. Ajoutez l'attente de ce nouveau rapport, de sa publication et possiblement une autre ÉES, suivi d'une décision gouvernementale qui viendra quand?

Vous lisez le mémoire de gens usés et fatigués, mais bien déterminés à continuer de représenter cette majorité de québécois qui s'opposent à l'exploitation du gaz de schiste. Dommage, notre énergie aurait pu être mise ailleurs!

Introduction

Le choix des sujets, trop nombreux à aborder, nous causant problème, nous avons décidé de les aborder globalement. Par un graphique en annexe, nous avons visualisé notre pensée:

"Comment le développement des gaz de schiste interagit-il sur le plan planétaire, provincial, régional, local et humain?"

Nous démontrons que les constats faits sur cette filière ont des effets, des conséquences et des coûts pour chacun des différents niveaux présentés.

Le graphique

La forme du sablier a été choisie à dessein, le volume du haut représente une liste des problèmes significatifs; le rétrécissement symbolise le passage obligé par les permis, les règlements, les normes et la supervision. Le volume du bas illustre, que malgré ces "filtres", des conséquences et des coûts persistent.

Notre illustration démontre que les problèmes planétaires, les problèmes des états et ceux plus régionaux s'influencent et s'additionnent pour créer un amalgame de conséquences et de coûts inévitablement remis aux individus. C'est pourquoi les colonnes au centre du graphique traversent tous les autres paliers en interagissant.

Par exemple, l'ajout de GES, l'application de normes, et/ou des accidents écologiques auront des conséquences et des coûts directs et indirects REPORTÉS aux citoyens. On peut

énumérer les frais payés par l'industrie à la bourse du carbone, les coûts de l'encadrement des entreprises, les frais de santé payés par l'état, la perte de tranquillité, de la santé ou la perte de valeur de la propriété, pour ne nommer que ceux-là. Toutes charges, tous frais additionnels, qu'ils soient assumés par l'état, par l'entreprise ou par la municipalité seront finalement toujours remis au citoyen, qui est à la fois le contribuable, le propriétaire qui assume les taxes municipales et le consommateur sur qui on reporte tous les coûts.

Inquiétudes et illusions

Peut-être que dans le passé, une partie des redevances auraient été redistribuées aux citoyens. Mais les trente dernières années démontrent que l'enrichissement collectif n'est pas celui espéré, seule une minorité s'enrichit et les autres ne bénéficient pas autant de la redistribution. Qui voudrait à la fois subir les inconvénients et ne profiter d'aucun avantage?

Nous craignons que l'état ne bénéficie pas de cet enrichissement, mais au contraire subirait les coûts reliés à ces nouvelles responsabilités. Les économistes et les grands administrateurs ont trouvé un subterfuge génial et on semble n'y voir que du feu: remettre le plus de coûts au public et privatiser les bénéfices. De plus, un état affaibli par sa lutte au déficit et gangrené par des passe-droits ne tient pas le bon bout du bâton et ne pourra se faire respecter par une industrie habituée à régner en maître dans de nombreux pays. L'image de bon citoyen corporatif ne colle pas tout à fait aux grandes entreprises pétrolières et gazières. Leurs "gentilles" n'ont qu'un but, faire taire celui qui en profite. Inutile de se cacher cette vérité.

Faire confiance?

Pouvons-nous faire confiance à une industrie qui a le monopole de l'expérience, dont la main d'œuvre suit l'équipement, qui peut se payer l'avocat aux honoraires les plus élevés au Québec, qui est entré dans notre régions sans le moindre civisme, qui laisse 19 puits qui fuient sur 31 et qui n'a pas de méthode efficace pour assainir ses eaux de fracturation?

C'est sans parler des petits agissements mercantiles, dans le genre d'économie sur la qualité, de vitesse d'exécution, de protocoles raccourcis, d'évaporation volontaires des eaux de fracturation, de fuites dont on minimise l'importance, de possibles cachettes aux inspecteurs et sous estimation des volumes produits. L'engagement de sous-traitants qui voient une occasion d'affaire limité dans le temps, le travailleur peu consciencieux et l'humain qui nous a maintes fois démontré ses faiblesses sont aussi des maillons faibles qu'il faut absolument considérer. Il est démontré que les catastrophes sont souvent le résultat d'une succession de négligences, de protocoles mal suivis et de situations mal jugées.

Créer la demande?

L'annonce de création d'emplois dans le parc industriel de Bécancour réjouit la population en général. Nous nous permettons de faire l'avocat du diable au sujet de deux projets d'entreprises dont la matière première est le gaz, car il est déjà question du réel potentiel de Gaz Métro à fournir IFFCO, sans parler du projet d'usine de liquéfaction. Maurice Richard, directeur du parc industriel, s'est aussi déjà posé la question et la solution suggérée par le directeur de la chambre de commerce est d'aller chercher ce qui est "sous nos pieds". Une fois les emplois créés, qui osera dire non à la matière première manquante et porter l'odieux des pertes d'emplois?

Faits vécus passés

Un exemple personnel vécu démontre l'inefficacité et l'impuissance des autorités locales. Vivant à 30 mètres d'une route rurale, voilà que les camionneurs décident de l'emprunter pour raccourcir leur trajet et aussi éviter une nouvelle pesée dans les environs. L'augmentation du bruit, de la poussière et des vibrations élimine toute tranquillité. Le bord de la route se désagrège à une vitesse exponentielle, des ornières se forment rapidement, les vibrations augmentent. S'ajoutent deux mastodontes qui livrent de l'eau, une charge de 50 tonnes conduites par des irresponsables qui roulent jusqu'à 110 km/h sur un rang de campagne, ils sont équipés pour pulvériser une maison à la moindre avarie. La balade à bicyclette fait partie du passé, sortir du stationnement devient risqué et les demandes faites à la ville ne donnent rien. Ceci pour démontrer qu'une seule nuisance, et quelques chauffeurs qui ne visent que le profit, empoisonnent la vie de nombreux citoyens impuissants. Adieu le mode de vie calme et bonjour les coûts de travaux publics à la municipalité (donc aux citoyens)!

Le présent

L'incertitude que les gouvernements successifs nous font vivre a des effets pervers. Des décisions d'investissement sur notre propriété et dans notre petite entreprise ont été reportées. Quitter la région ou y rester au risque de ne plus s'y plaire? Que disons-nous aux gens qui aiment notre région tranquille? Ne venez pas y vivre, l'industrie pourrait s'y installer!

Conclusions

Tout ajout de GES sans absolue nécessité est aujourd'hui irresponsable. Risquer de polluer les nappes phréatiques est un non sens. L'EAU doit être protégée et préservée.

Il n'est pas ici question de demander d'arrêter le progrès ou que la société cesse d'évoluer. Nous pensons que le progrès est ailleurs, dans un mode de vie moins énergivore, dans l'énergie renouvelable et le développement durable. Investissons dans la recherche verte et dans une vision moins polluante et plus sécuritaire! Prônons l'économie d'énergie par les négawatts! Tablons sur l'éducation, l'instruction et sur l'imagination, une ressource totalement renouvelable!

Ne touchons pas au gaz de schiste, cette énergie polluante et très risquée à extraire !

Merci d'avoir pris la peine de nous lire, respectueusement,

Nicole Racine
Gérard Rousseau

*Ci-joint: - Coordonnées des auteurs et signatures en appui à ce mémoire, fichier pdf
- Annexe 1: Graphique, fichier pdf
- Annexe 2, ci-dessous: Références*

Annexe 2

RÉFÉRENCES

Gaz à effet de serre

- Les rapports du GIEC
- Étude sur la culture de 40 variétés de légumes et grains en concentration actuelle de CO₂ et en concentration prévue en 2050, faite en environnement contrôlé au Japon, en Australie et aux USA.
Résultats: La qualité nutritive baisse de 10% pour le fer, le zinc et les protéines.
REF: Radio Canada, émission "Médium large" le 14 mai 2014
<http://www.radio-canada.ca/widgets/mediaconsole/medianet/7083625>
à partir de 28minute 49 secondes et jusqu'à 32 minutes 58 secondes
- Prêts pour la tempête? Le bouleversement climatique à nos portes
Géographica, octobre 2010

Eau

- Pollution de l'eau à Pavillon, ville du Wyoming, USA
<http://www2.epa.gov/region8/pavillion>

Travailleurs

- Accidents/sous traitants
<http://www.reporterre.net/spip.php?article5895>

Santé humaine et animale

- Impacts of gas drilling on human and animal health
Michelle Bamberger et Robert E. Oswald

CONSTATS		EFFETS		CONSEQUENCES		CÔÛTS	
la terre et l'humanité	AUGMENTATION DE GES. : EXPLORATION + EXPLOITATION 10 à 20 ANS + TRANSPORT + COMPRESSION + PUIITS FERMÉS ET ORPHELINS.	EFFETS DÉMONTRÉS PAR LE GIEC. LES POPULATIONS LES PLUS PAUVRES SERONT LES PLUS TOUCHÉES.	RISQUE DE CONFLITS AVEC CEUX QUI N'AURONT PLUS RIEN À PERDRE				
le Québec	DEVOIR DE CRÉER L'ENCADREMENT ET LA FORMATION.	RESSOURCE NON DISPONIBLE POUR USAGE FUTUR PLUS INTELLIGENT. HÉRITAGE DES PUIITS FERMÉS.	LE Qc A VOLONTAIREMENT CHOISI DE PROTÉGER LE TERRITOIRE AGRICOLE POUR ASSURER SON AUTONOMIE ALIMENTAIRE. LA COUVERTURE FORESTIÈRE EXISTANTE EST DÉJÀ AU MINIMUM VITAL POUR LA FAUNE.				
les basses terres du St-Laurent	FONCTION IMPORTANTE D'EAU DE SURFACE. RISQUE DE CONTAMINATION DES SOURCES D'EAU POTABLE. FRACTIONNEMENT DES TERRES PAR LES GAZODUCS.	PERTE DE SURFACE AGRICOLE ET FORESTIÈRE 1,5 HECTARE POUR LA PLATEFORME ET AU MOINS 0,5 h POUR L'ACCÈS.	LA VIE À LA CAMPAGNE IMPLIQUE DÉJÀ DES INCONVÉNIENTS (SERVICES MOINDRES ET PLUS ÉLOIGNÉS)				
la communauté locale (Bécancour)	INSTABILITÉ DES SOLS EST CONNUE. PRÉSENCE DE FAILLES GÉOLOGIQUES. PREUVE D'UNE CERTAINE PERMEABILITÉ DU SOUS-SOL PAR L'ÉTUDE DE PUIITS ARTÉSIENS.	EFFET VILLE CHAMPIGNON, DÉCHIREMENT DU TISSUS SOCIAL. RÉSEAU ROUTIER ABIMÉ. DIMINUTION DE LA QUALITÉ DE VIE.	INVESTISSEMENT SUR LA PROPRIÉTÉ ET DANS L'ENTREPRISE REPORTÉ.				
l'individu, sa famille, ses biens, son entreprise	4 ANS D'INCERTITUDE ET DE STRESS.	PERTE DE MOTIVATION, FATIGUE	LE CONTRÔLE ET L'ENCADREMENT, AU MEILLEUR, NE PEUVENT QUE MINIMISER LES RISQUES.				
LES PERMIS, LES NORMES, LES LOIS, LA SURVEILLANCE ET		LES MESURES D'ATTÉNUATION	MÊME SI ON NOUS FAIT MIROITER LA PROSPÉRITÉ, NOUS SAVONS QUE DANS NOTRE SITUATION NOUS N'EN BÉNÉFICIERONT PAS.				
l'individu, sa famille, ses biens, son entreprise	PROJETS MIS SUR LA GLACE. MILIEU DE VIE CHANGÉ, PERTE DE TRANQUILLITÉ.	AUGMENTATION DES ASSURANCES OU ASSURANCES LIMITÉES. VALEUR DE LA PROPRIÉTÉ INCERTAINE. COÛTS DE LA DÉFENSE DE SES INTÉRÊTS.	QUELS SERONT LES POUVOIRS DES MUNICIPALITÉS POUR RÉCLAMER LEURS DÛS?				
la communauté locale (Bécancour)	VIE PERTURBÉE GRAVEMENT POUR LES VOISINS DE PUIITS. ANIMAUX MALADES ET MORTS. LEVÉE DE BOULIER. POURRAIT RETARDER LES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.	QUELS SERONT LES COÛTS ASSUMÉS PAR LA MUNICIPALITÉ? QUELLES REDEVANCES LA VILLE RECEVRA POUR COUVRIR SES FRAIS?	POURQUOI INSTALLER UNE INDUSTRIE LOURDE DANS LE GRENIER DU Qc? La société a choisi de créer des zones industrielles pour ne pas tout mélanger.				
les basses terres du St-Laurent	DÉVOIR SUBIR UNE INDUSTRIE LOURDE EN DEHORS DES PARCS INDUSTRIELS. MOINS BONNE SANTÉ DES HABITANTS ET ANIMAUX. PRODUCTION AGRICOLE DIMINUÉE.	PERTE DE REVENU DE CULTURE OU EXPLOITATION FORESTIÈRE. COÛT DE DISTRIBUTION D'EAU EN CAS DE CONTAMINATION.	EST-CE QUE LES REDEVANCES AMORTIRONT LES COÛTS? RESTERA-T-IL UN BÉNÉFICE NET?				
le Québec	GESTION DES ACCIDENTS ÉCOLOGIQUES. MONOPOLISATION DE SPÉCIALISTES ET AVOCATS. METTRE EN PLACE DE LA FORMATION.	COÛTS EN HONORAIRES, COÛTS EN FORMATION, COÛTS DE LA SURVEILLANCE ET DE LA GESTION À LONG TERME DES PUIITS FERMÉS. COÛTS DE DÉPOLLUTION.	OÙ LES PAYS ENDETTÉS TROUVERONT-ILS LE FINANCEMENT?				
la terre et l'humanité	PLUS DE GES. = RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE / DÉPLACEMENT POPULATION / ÉVÉNEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES	ACCUEIL DES SINISTRÉS, CONFLITS, PROTECTION DES RIVES, RECONSTRUCTION DE GRANDS OUVRAGES					